



**HAL**  
open science

## La création du muséum d'histoire naturelle à La Réunion en 1854: Exemple de connaissances et de savoirs ultramarins mis au service de la métropole

Daniel Varga

### ► To cite this version:

Daniel Varga. La création du muséum d'histoire naturelle à La Réunion en 1854: Exemple de connaissances et de savoirs ultramarins mis au service de la métropole. *Revue historique de l'océan Indien*, 2012, Vision du Nord par le Sud dans l'océan Indien (XVIIe-XXIe siècles), 09, pp.222-234. hal-03243348

**HAL Id: hal-03243348**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03243348>**

Submitted on 31 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La création du muséum d'histoire naturelle à La Réunion en 1854 :  
Exemple de connaissances et de savoirs ultramarins mis au service de la  
métropole**

Daniel Varga  
La Réunion  
CRESOI – EA 12

Le musée d'histoire naturelle de La Réunion est créé en 1854. C'est l'aboutissement de liens anciens d'échanges scientifiques entre La Réunion et sa métropole. La Réunion participe à la création de ces musées, suivant ce qui se passe alors dans de nombreuses villes en métropole. La Réunion fournit non seulement la France mais aussi ses colonies en pièces uniques de la flore et de la faune de La Réunion et des terres voisines. Des échanges se font avec les Antilles, les comptoirs indiens, puis l'Indochine, afin de favoriser la diffusion de plantes. Bourbon joue le rôle de fournisseur mais aussi d'intermédiaire dans l'ensemble colonial français en expansion qui émerge dans la seconde moitié au XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit pour ce muséum, au départ modeste, de justifier pleinement son nom et de s'affirmer, non comme un cabinet de curiosité pour quelques Réunionnais « éclairés », mais comme une véritable institution scientifique.

**Vers la création du muséum : un contexte spécifique**

Le Muséum national d'histoire naturelle naît officiellement le 10 juin 1793 par un décret de la Convention nationale<sup>726</sup>. Mais ce nouvel établissement n'est que la suite d'un plus ancien, le Jardin royal des plantes médicinales, né plus de 150 ans auparavant, en 1635. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'activité se transforme : on passe de l'art de guérir avec les plantes à l'histoire naturelle.

Les muséums d'histoire naturelle créés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle sont les témoins des évolutions de la science systématique et classificatoire qui se reflète dès lors dans les choix de présentation des collections<sup>727</sup>. On y retrouve l'esprit encyclopédiste, cher aux

---

<sup>726</sup> Claude Blanckaert, Claudine Cohen, Pietro Corsi, Jean-Louis Fischer dir., *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Paris, Editions du Muséum, 1997, 687 p.

<sup>727</sup> Renske Langebeek, « L'aménagement des collections d'Histoire naturelle aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *La Lettre de l'OCIM* n° 134, Valoriser une collection ethnographique – L'émotion dans les musées, Mars-Avril 2011.

Lumières. On estime qu'entre 1820 et 1850, on crée en moyenne un muséum d'histoire naturelle par an en France<sup>728</sup>.

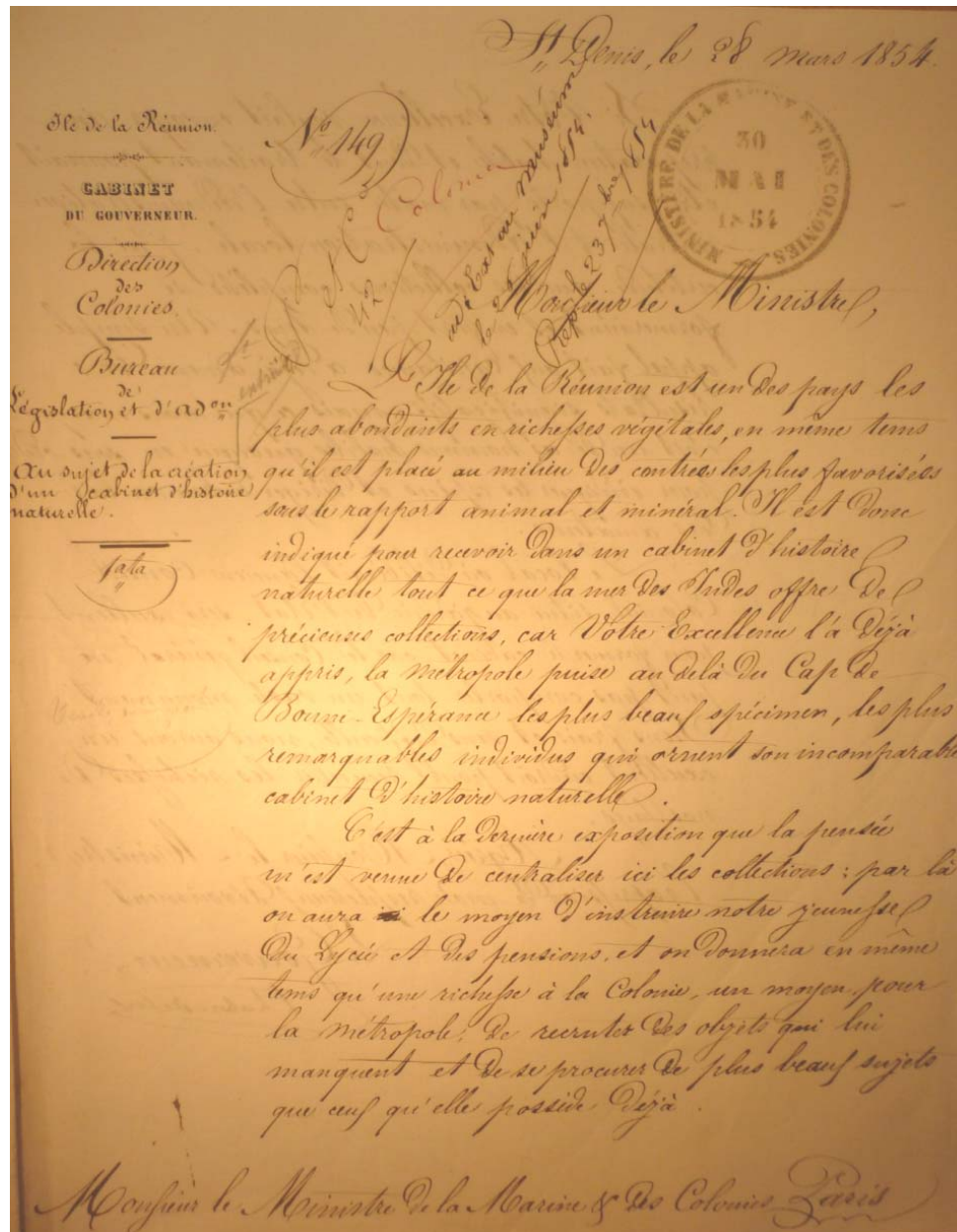
Située au cœur de l'océan Indien, La Réunion a servi jusque-là de conservatoire d'espèces et d'essais de cultures nouvelles, introduites à des fins commerciales. On peut citer ici le thé, le café, le géranium, bien avant celle la canne à sucre. Il faut rappeler à ce propos les travaux de Pierre Poivre dont le buste orne le jardin de l'Etat. En 1761, le jardin botanique est créé à Bourbon, sur l'espace actuellement occupé par le jardin de l'Etat. Pierre Poivre, qui est l'intendant des îles de France et de Bourbon entre 1767 et 1772, participe au développement et à l'aménagement du jardin<sup>729</sup>. Il y introduit des graines et des plantes importées des Indes et d'Extrême Orient. Pendant de longues années, il a pour vocation essentiel l'introduction et l'acclimatation d'espèces nouvelles et utiles à Bourbon. En 1817, Joseph Richemont Desbassayns, alors commissaire ordonnateur général de l'île Bourbon, décide la création d'un deuxième espace à Saint François, en altitude, dans les hauts de Saint-Denis. Il doit lui aussi favoriser l'acclimatation de nouvelles espèces dans les hauteurs, où les températures sont plus fraîches que dans les bas. Le XIX<sup>e</sup> voit évoluer la pensée scientifique comme le rôle des cabinets d'histoire naturelle. Il se veut un siècle résolument scientifique : il s'agit de collecter et de dresser si possible une collection complète des espèces animales et végétales du globe terrestre. A La Réunion, le Muséum est créé en 1854 à l'initiative de notables locaux et du Gouverneur Hubert de Lisle. C'est le premier musée fondé outre-mer, et il s'agit d'un musée d'histoire naturelle. Hubert Delisle est le premier Gouverneur de l'île qui y soit né. Il entend sortir Bourbon de sa léthargie. Il initie de grands travaux d'infrastructures devant permettre une meilleure circulation dans l'île. La route au sud dans les hauts de Saint-Joseph porte encore son nom. Mais il souhaite aussi une meilleure reconnaissance de sa terre natale par la France et son empire colonial.

---

<sup>728</sup> Michel Van-Praet, *Cultures scientifiques et musées d'histoire naturelle en France*, Hermès, 20 (1996), p. 143-149.

<sup>729</sup> Olivier le Gouï, « Pierre Poivre et les épices : une transplantation réussie ? », in S. Linares - P. Horde, *Techniques et colonies XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, S.F.H.O.M., 2005.

*Lettre du Gouverneur Hubert Delisle sollicitant du ministre de la marine et des colonies la création d'un muséum d'histoire naturelle à La Réunion, 28 mars 1854, source : ANOM*



En 1853, La Réunion organise sa première exposition coloniale. Instituée par décret du gouverneur, elle ouvre ses portes le 6 octobre dans les allées du Jardin colonial. Cette manifestation donne au Gouverneur l'idée de passer d'une exposition temporaire à une exposition permanente. Le 28 mars

1854, le Gouverneur écrit au ministre de la Marine et des colonies pour obtenir son soutien à la création d'un cabinet d'histoire naturelle<sup>730</sup>.

« C'est à la dernière exposition que la pensée m'est venue de centraliser ici les collections : par là on aura le moyen d'instruire notre jeunesse du lycée et des pensions et on donnera en même temps qu'une richesse à la colonie, un moyen pour la métropole de recruter des objets qui lui manquent et de se procurer de plus beaux sujets que ceux qu'elle possède déjà ».

Il s'agit par cette création de montrer toute la richesse de La Réunion, et ainsi de rapprocher cette possession lointaine de la métropole par un intérêt renouvelé. Le service de la science doit ici coïncider avec celui de l'Etat.

« La Réunion est l'un des pays les plus abondants en richesses végétales, en même temps qu'il est placé au milieu des contrées les plus favorisées sous le rapport animal et minéral. Il est donc indiqué pour recevoir dans un cabinet d'histoire naturelle tout ce que la mer des Indes offre de précieuses collections, car votre Excellence l'a déjà appris, la métropole puise au-delà du cap de Bonne Espérance les plus beaux spécimens, les plus remarquables individus qui ornent son incomparable cabinet d'histoire naturelle »<sup>731</sup>.

La Réunion doit devenir l'avant-poste dans la collecte d'espèces qui pourront garnir les collections du muséum national à Paris. Mais le service de la métropole ne fait pas oublier au Gouverneur ses responsabilités locales. Le Gouverneur Delisle veut que cette création profite à la population locale, par l'émergence d'une élite cultivée, formée dans l'unique lycée de l'île, fondé en 1815. Il se propose de fournir le bâtiment pour ce muséum, en l'occurrence le local où délibérait l'ancien conseil colonial, situé au jardin de l'Etat.

Suite à la demande du Gouverneur Delisle, le ministre des colonies consulte par lettre du 26 juin 1854 le muséum d'histoire naturelle à Paris sur la pertinence de cette création. La réponse est enthousiaste.

« [Le muséum] soutient les arguments du Gouverneur de La Réunion. Favorable à la création d'un établissement qui pourrait réunir les produits naturels de l'Inde, de l'Arabie méridionale, des Seychelles, de Madagascar et de la côte orientale d'Afrique. Nous insistons particulièrement sur ces derniers qui ont été jusqu'à ce jour à peine entrevus par les naturalistes ou sont même totalement inconnus. Cette vaste côte qui s'étend de Port Natal au cap Guardafui est, après l'Afrique centrale, ce qui a été le moins exploré et ce qui a fourni le moins d'objets d'études à nos musées

---

<sup>730</sup> ANOM, FM, SG Réunion /433/4636 : Lettre du Gouverneur de La Réunion, Hubert Delisle, datée du 28 mars 1854 au ministre de la Marine et des colonies au sujet de la création d'un cabinet d'histoire naturelle.

<sup>731</sup> Idem.

européens. Il y a là pour la science une immense lacune qu'il serait extrêmement désirable de voir remplir... »<sup>732</sup>.

Il s'agit donc de combler les lacunes de la connaissance de la métropole sur ces contrées. Les scientifiques du muséum national soutiennent sans réserve la proposition du Gouverneur de La Réunion.

Un muséum d'histoire naturelle doit embrasser les trois règnes de la nature : la botanique, les animaux et les minéraux. Les collections botaniques, plus faciles à préparer et à conserver, sont en première ligne. Elles offrent le plus d'intérêt pratique. On souhaite ainsi étudier les productions utiles ou susceptibles de le devenir. Ces productions peuvent relever de nombreux domaines différents : l'agriculture, l'industrie, la médecine ainsi que le commerce d'exportation.

Le muséum de Paris estime ainsi fort utile de disposer de relais et de pôles d'approvisionnement dans la zone tropicale. La Réunion devient alors un modèle que les scientifiques espèrent voir s'étendre aux autres colonies françaises.

« Le muséum de Paris obtiendrait ainsi un nombre immense d'objets d'études qui lui manquent aujourd'hui et qui lui manqueront peut-être toujours faute d'un établissement qui puisse les recueillir et les conserver [...] Permettez-nous maintenant de vous exprimer toute notre pensée. Ce n'est pas seulement à La Réunion qu'il conviendrait de former des collections d'histoire naturelle, ce serait dans toutes nos grandes colonies [...] qui avoisinent de vastes contrées inexplorées ou peu connues. Nous nommerons la Guyane, le Sénégal, Pondichéry, la Nouvelle Calédonie, la Guadeloupe, l'Algérie. Les musées fondés dans les chefs-lieux de ces diverses contrées deviendraient bientôt des sources de richesses où les musées d'Europe pourraient y puiser sans crainte de les appauvrir »<sup>733</sup>.

Pour le muséum parisien, La Réunion doit appeler la création d'autres établissements dans l'empire colonial français, ce qui permettrait l'enrichissement des connaissances à l'échelle mondiale. Cela favoriserait aussi le rayonnement du muséum national, en devenant le principal récepteur de cette collecte de spécimens et de connaissances. Les scientifiques rappellent que les Anglais et les Hollandais ont toujours agi ainsi dans leurs colonies, et qu'ils en ont retiré de grandes ressources.

« Les Anglais et les Hollandais en fondant leur colonie n'ont jamais manqué de créer en même temps des collections d'histoire naturelle et des jardins de naturalisation. On sait aujourd'hui les avantages qu'ils ont en recueilli au Cap, à Calcutta, à Sidney... L'étude d'une flore locale est toujours pour nos voisins le guide le plus certain qu'ils emploient pour arriver à connaître les besoins du commerce et les exigences des cultures... ».

---

<sup>732</sup> ANOM, FM, SG Réunion /433/4636 : Lettre du muséum d'histoire naturelle de Paris le 23 aout 1854, rédigée par les professeurs administrateurs du muséum et adressée au ministre de la Marine et des colonies.

<sup>733</sup> ANOM, FM, SG Réunion /433/4636 : Lettre du muséum d'histoire naturelle de Paris le 23 aout 1854, rédigée par les professeurs administrateurs du muséum et adressée au ministre de la marine et des colonies

Les scientifiques jouent un rôle non négligeable dans le mouvement de colonisation dans lequel se lancent les pays européens dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>734</sup>. L'histoire naturelle ne doit donc pas seulement servir la science, mais aussi les intérêts économiques de la métropole, la colonisation saura s'en servir aussi. On retrouve ici la logique coloniale propre au XIX<sup>e</sup> siècle, les colonies sont au service de la métropole. Or pour La Réunion, vieille colonie, il y a là une constante chez ses élites. Elle désire d'abord affirmer son attachement à la France, tout en voulant montrer son utilité à la lointaine métropole. La colonisation de l'Indochine et de Madagascar, soutenue et encouragée par La Réunion, confirme cette logique d'une « colonie colonisatrice », selon l'expression de Raphaël Barquissau<sup>735</sup>.

Suite à ce rapport positif du muséum de Paris, le ministre des colonies donne son accord à la création du muséum d'Histoire naturelle à La Réunion, à condition que la colonie en supporte l'intégralité des frais. Le ministre donne son accord mais selon un principe confirmé plus tard par la III<sup>e</sup> République, c'est à la colonie de trouver les ressources de son fonctionnement

### **Les débuts du muséum d'Histoire naturelle de La Réunion, 1855**

Dès avril 1854, donc avant même la réponse de son ministre de tutelle, le Gouverneur Hubert Delisle nomme une commission chargée d'organiser et d'administrer le musée d'histoire naturelle qui doit être créé à Saint-Denis. Les membres de cette commission sont tous désignés dans l'élite de l'île. Les avocats, commerçants et médecins y sont majoritaires. Ainsi le président de cette commission est le Dr Bernier. Le Gouverneur en est membre de droit, avec les autres membres, au nombre de dix. La première réunion de cette commission se tient le 15 mai 1854. Elle est présidée par Gustave Manès, maire de Saint-Denis<sup>736</sup>. Il est d'abord question d'établir la liste des objets disponibles dont la plupart sont issus de dons et de collections personnels. Le 14 août 1855, le Muséum d'histoire naturelle est inauguré par le Gouverneur en présence d'un hôte de marque, le major général Hay, Gouverneur de Maurice. Cela dénote un rapprochement entre les deux îles sœurs, placées depuis 1815 sous deux autorités différentes. On peut replacer ce rapprochement dans la cadre de la guerre de Crimée, qui se déroule alors en Europe, durant laquelle Français et Anglais s'unissent contre la Russie<sup>737</sup>.

---

<sup>734</sup> Charles-Robert Ageron, *France coloniale, ou parti colonial ?* Paris, Presses Universitaires de France, 1978, 302 p.

<sup>735</sup> Raphaël Barquissau, *Une colonie colonisatrice*, Saint-Denis, Imp. Drouhet, 1922.

<sup>736</sup> ADR, 4T39, Commission administrative du Muséum d'histoire naturelle et du jardin botanique, nomination des membres (1858-1878), PV de la commission (1854-1878). On trouve dans cette commission lors de sa création les membres suivants : MM. Rontaunay (commerçant et armateur), Lepervanche Mézières, Delaveau, Bernier (médecin), Maillard (ingénieur) Henry, Richard, Morel (avocat), Neveu (professeur au lycée), Auguste Vinson (médecin).

<sup>737</sup> Pierre Milza, *Napoléon III*, Paris, Editions Perrin, 2004, 706 p.



La politique de rapprochements franco-anglais, chère à Napoléon III, a aussi des conséquences outre-mer.

Au moment de son inauguration, le muséum dispose de 10 000 spécimens, qui proviennent d'achats et surtout de dons particuliers. Quelques mois après cette inauguration, un inventaire est fait des pièces dont dispose le muséum<sup>738</sup>. Elles proviennent essentiellement de dons réalisés par, en grande partie d'ailleurs par les administrateurs de la nouvelle institution. Deux membres de la commission, Bernier et Richard, ont fait don au musée d'un herbier de La Réunion auquel ils ajoutent un herbier de Madagascar et une collection de graines et fruits du pays des îles voisines. Un autre membre de la commission, Maillard, ingénieur, a réuni une collection de tous les bois du pays. Les dons proviennent aussi de territoires voisins.

*Le muséum d'histoire naturelle de La Réunion, qui occupe les anciens locaux du conseil colonial dans le jardin de l'Etat à Saint-Denis, photo de l'auteur*



Un « aye-aye », variété de lémurien particulièrement rare, est envoyé de Madagascar par Napoléon de Lastelle, capitaine et planteur installé à Tamatave, qui entretient des relations commerciales importantes avec La Réunion et Maurice<sup>739</sup>. On prend soin d'inscrire avec soin sur un

---

<sup>738</sup> ANOM, FM, SG Réunion /433/4636 : Rapport de la commission administrative du musée datée du 10 mars 1856 sur la création du muséum.

<sup>739</sup> Sur ce personnage étonnant, fait prince de Mahela par la reine Ranavalona, voir le livre récent de Michel Pruche de Lastelle, *Napoléon de Lastelle. Prince de Madagascar*, Paris, Orphie, 2011, 640 p.



registre spécial les dons ainsi que les noms des donateurs. Cela ressemble beaucoup à l'autocélébration d'une élite qui se veut éclairée et généreuse, mais manque singulièrement de professionnalisme. Le muséum est-il condamné à rester un cabinet de curiosité, sur le modèle de ceux qui se constituent depuis la Renaissance ?

Les administrateurs en prennent rapidement conscience. Pour sortir de l'amateurisme, il faut faire appel à des professionnels pour enrichir le fond du muséum et susciter la reconnaissance de la métropole. On est conscient du risque pour ce muséum de rester une simple collection de quelques espèces locales. Il faut passer à une autre dimension. Dès avant la création officielle du muséum, le Gouverneur Hubert Delisle avait compris la nécessité de faire appel à des professionnels pour enrichir les fonds. Il écrit ainsi le 28 mars 1854 à son ministre de tutelle :

« Si votre excellence voulait envoyer un préparateur habile et dont le traitement pourrait être supporté par moitié entre l'administration centrale et l'administration locale, j'ai la certitude que des collections complètes se formeraient et en fort peu de temps. Un simple appel fait aux capitaines a déjà amené des résultats significatifs, mais ce qui nous manque, c'est un de ces hommes habiles, quoique en sous-ordres, pour indiquer les espèces et diriger le bon vouloir des amateurs »<sup>740</sup>.

Un an après l'inauguration du muséum, la commission demande l'envoi dans les pays voisins de La Réunion de collecteurs intelligents afin d'enrichir les fonds du muséum.

Au cours de la première année, seules deux acquisitions sont faites à prix d'argent :

- Une collection du Cap, comprenant 24 mammifères, une centaine d'oiseaux, 40 reptiles et 15 peaux d'animaux divers.
- Une collection réunie par le conservateur de cette époque, Grévé, se composant de 4 mammifères, 146 oiseaux environ, 2 reptiles, 12 poissons, 12 crustacés et quelques coquilles. A ces collections s'ajoutent un certain nombre de peaux d'oiseaux provenant de Chine et des îles malaises et environ 200 poissons des côtes réunionnaises.

Le musée reçoit et classe, mais n'organise alors aucune d'expédition pour acquérir et découvrir de nouvelles pièces. Les moyens restent limités. Pour ses fondateurs, le muséum doit permettre de répandre dans la colonie le goût des sciences naturelles et de contribuer à l'avancement de la science en général. Il s'agit de fournir « des objets rares et précieux que l'Europe ne connaît pas ou bien en général à peine ». Les ambitions restent mesurées cependant, puisque qu'on affirme dans le même temps qu'il n'est pas question « de réunir tous les produits spontanés de la planète. Elle laisse ce but aux grands établissements nationaux »...

Dès cette date, on souhaite mettre en place dès que possible des échanges entre les musées européens et La Réunion. L'objectif du muséum à

---

<sup>740</sup> ANOM, FM, SG Réunion /433/4636 : Lettre du Gouverneur de La Réunion, Hubert Delisle, datée du 28 mars 1854 au ministre de la Marine et des colonies au sujet de la création d'un cabinet d'histoire naturelle.

sa fondation s'organise autour de deux axes jugés prioritaires : apporter des savoirs à la population de l'île et favoriser les progrès de la connaissance scientifique. C'est donc un double objectif à la fois tourné vers l'intérieur et l'extérieur.

« Il s'agit pour nous d'offrir aux yeux de la jeunesse créole un tableau abrégé de la création, afin d'éveiller et d'entretenir en elle le goût des sciences naturelles, dont l'influence sur les qualités de l'esprit sont si remarquables, et dont les applications sont si nombreuses. Nous voulons en second lieu profiter de notre position au sein d'un archipel peu exploré pour tenter d'enrichir la science de quelques découvertes nouvelles »<sup>741</sup>.

A cette fin, on veut d'abord créer des collections de types pour « l'instruction du pays, d'une utilité immédiate », c'est à dire des planches d'exposition servant au public mais aussi aux élèves.

« La commission est-elle d'avis que le musée ne peut porter tous ses fruits qu'à la condition d'offrir à la jeunesse créole, à côté des collections, une bibliothèque et un enseignement scientifique appropriés ».

C'est pourquoi dans la séance du 28 juin 1855 il a été décidé de former une bibliothèque composée d'ouvrages ayant trait aux sciences naturelles. L'un des membres de cette commission, M. Neveu, qui est professeur au lycée de Saint-Denis, est chargé de faire dans les locaux du muséum un cours d'histoire naturelle.

Les sections du muséum sont les suivantes : minéralogie, botanique, zoologie, anatomie avec la collecte de squelettes d'animaux et anthropologie. Voici à ce propos l'avis de la commission sur l'étude de ce qu'on appelle alors les races humaines :

« Nous nous trouvons à La Réunion dans les conditions plus favorables pour étudier les races humaines. A l'exception de la race peaurouge, notre société hétérogène nous offre toutes les variétés de notre espèce ; nous avons l'intention d'y puiser les éléments d'une série ostéologique qui aura de l'intérêt pour le philosophe et le savant. Deux crânes humains représentent les premiers linéaments de cette collection »<sup>742</sup>.

Cela est à mettre en relation avec l'évolution même du muséum d'histoire naturelle de Paris. Sous la direction d'Etienne de Serres, mais surtout de son successeur Armand de Quatrefages, professeur d'anthropologie au muséum, on s'intéresse à collecter et à comparer les crânes humains. Les collections anthropologiques débutent au muséum de Paris en 1855<sup>743</sup>.

De nombreux musées métropolitains entrent en contact dès les premières années avec le muséum de La Réunion pour proposer des échanges. Ainsi, en

---

<sup>741</sup> ANOM, FM, SG Réunion /433/4636 : Compte rendu adressé au ministre de la Marine et des colonies de la situation du musée, ST Denis 24 décembre 1856

<sup>742</sup> ANOM, FM, SG Réunion /433/4636 : Compte rendu adressé au ministre de la Marine et des colonies de la situation du musée, ST Denis 24 décembre 1856

<sup>743</sup> Nélia Dias, « Séries de crânes et armée de squelettes : les collections anthropologiques en France dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, tome 1 fascicule 3-4, 1989, p.203-230.

1856, le directeur du musée de Reims fait parvenir une caisse de coquilles fluviatiles et terrestres de l'Amérique du nord, et propose d'autres envois dans l'avenir. De même, le consul de France au Cap en Afrique du sud, M. de Castelnau, savant naturaliste, prépare des envois de produits d'Afrique australe pour le musée de La Réunion.

**L'action d'Auguste Lantz, premier conservateur du musée (1863-1893) : passer du cabinet de curiosité à un véritable musée d'histoire naturelle !**

Les années passent et le musée tarde à affirmer son importance dans la découverte et la classification d'espèces nouvelles, à même d'intéresser le monde scientifique européen. Il s'agit de faire appel non à un amateur éclairé, ce que sont souvent les membres de la commission du musée. Sept ans après sa création, le musée cherche « un jeune homme qui, indépendamment de ses connaissances en taxidermie, doit également être initié à la classification des animaux, afin qu'il puisse remplir les fonctions de préparateur et celle de voyageur »<sup>744</sup>.

Préparateur au musée d'histoire naturelle de Paris, Auguste Lantz, d'origine alsacienne, est recruté en 1862 pour devenir le nouveau conservateur du musée de La Réunion. Il joue un rôle majeur à la tête du musée, à tel point qu'en 2011 encore, le conservateur du musée nous a confirmé qu'il avait été « l'un des conservateurs les plus importants depuis la création de l'institution ».

Lantz est nommé à ce poste par le ministre des Cultes et de l'instruction. Travailleur infatigable, il permet au musée de La Réunion de devenir un interlocuteur et un partenaire privilégié de nombreux musées français et européens. De ses voyages dans les îles voisines de La Réunion, il ramène de nombreux spécimens, souvent en double, afin de les échanger avec d'autres musées. Parmi ces musées partenaires, on note ceux de Colmar, Strasbourg, Douai, Boulogne, Brest, Caen, Foix, Rouen. A l'étranger, des échanges se font avec les musées de Leiden aux Pays Bas, de Port Adelaïde en Australie et d'Oslo en Norvège. Pendant trente ans, jusqu'à sa mort, il est l'artisan de l'enrichissement du musée de La Réunion, mais aussi de celui de nombreux autres musées. Les missions se succèdent : Madagascar, Mayotte, Seychelles, îles Saint Paul et Amsterdam. Les pièces sont de plus en plus nombreuses et de qualité. Les demandes et proposition d'échanges affluent à La Réunion.

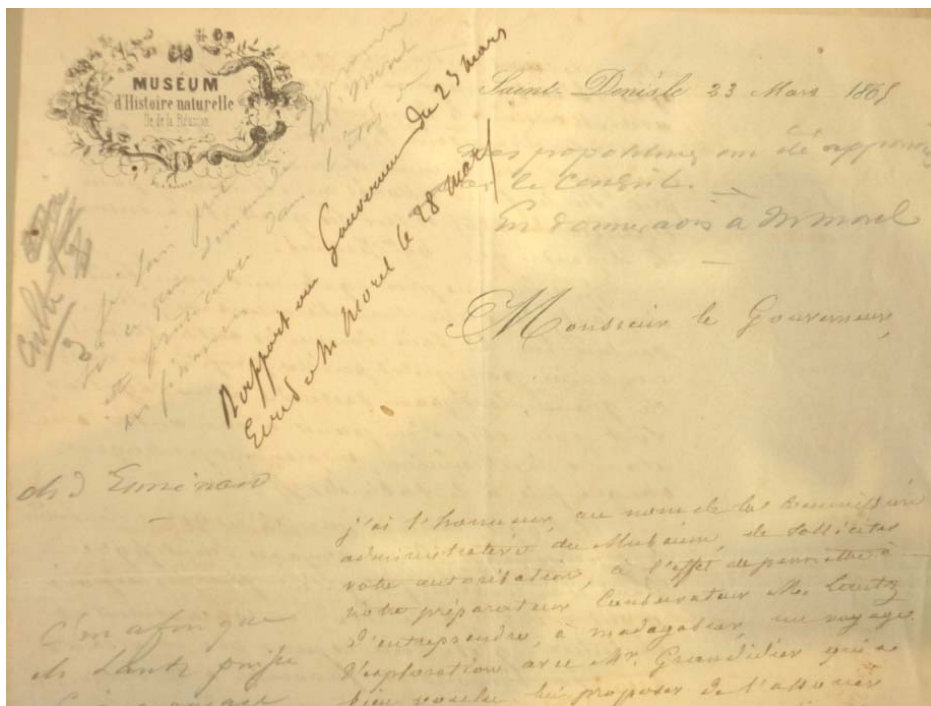
La commission interpelle en juin 1864 le Gouverneur de La Réunion. Elle s'inquiète des conditions de travail d'Auguste Lantz. Il loge en effet sur son lieu de travail, où les émanations de produits liées à la naturalisation des animaux posent problème. On craint pour la santé du conservateur, compromise par ses conditions de travail. Il travaille et loge au contact « dans le local où se trouvent réunis non seulement les objets montés et préparés,

---

<sup>744</sup> ADR, Rapport de la commission administrative du musée, séance du 3 février 1862.

mais une partie de ceux qui sont en préparation. La commission (dont font partie le médecin en chef de la colonie, un chirurgien et deux pharmaciens) a pensé qu'il y aurait convenance à soustraire cet employé au danger des émanations qu'il est condamné à respirer jusque dans son sommeil, à l'heure où la clôture du Muséum en augmente sensiblement l'inconvénient »<sup>745</sup>. Lantz se rend à Madagascar en 1864 et en rapporte une riche collection d'oiseaux dont profite en partie le muséum de Paris.

*Lettre de la commission du muséum de La Réunion demandant au Gouverneur une subvention permettant au conservateur Auguste Lantz d'accompagner Alfred Grandidier en mission à Madagascar, 23 mars 1865, source : ANOM*



Il y retourne en 1865 en compagnie d'un grand explorateur, Alfred Grandidier. Après un périple en Inde et à Zanzibar, Grandidier a séjourné quelques temps à La Réunion en 1864 et 1865. Issu d'une riche famille lorraine, il est à même d'autofinancer ses expéditions. En 1865, pour que Lantz puisse accompagner Grandidier dans son expédition à Madagascar, la commission se tourne vers le Gouverneur. Une subvention est accordée par le Gouverneur, l'amiral Dupré, ainsi que la possibilité de se rendre vers la Grande île sur un navire militaire<sup>746</sup>. Cela permet en effet d'économiser le prix du passage. Cette possibilité a souvent été utilisée par Lantz dans ses

<sup>745</sup> ADR, 4T37, Rapport de la commission, administrative du musée, séance du 8 juin 1864, signé par le président de la commission, M. Morel.

<sup>746</sup> *Annales de Géographie*, 1921, t. 30, n° 168, p. 464-466.

expéditions à Madagascar, Mayotte ou aux Seychelles. Au printemps 1865, les deux voyageurs débarquent à l'embouchure du Soamianina, au sud de la Pointe à Larrée, vis-à-vis l'île Sainte-Marie où se trouvent quelques établissements français. Le but du voyage est de pénétrer dans l'île aussi loin que possible en cherchant une route autre que celle de Tamatave à Tananarive, la seule employée alors pour gagner la capitale<sup>747</sup>. Les deux hommes vont en fait surtout longer la côte. Lantz s'adonne à sa passion première, l'ornithologie. Alfred Grandidier privilégie la faune, la flore, et le contact avec les populations locales. Il constate que les récits et relevés cartographiques réalisés jusque-là sur Madagascar sont fantaisistes. Il décide de rectifier ces erreurs. Commence alors une passion de Grandidier pour la Grande île qui en fait l'un des spécialistes les plus réputés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1871, il esquisse le plan de son *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, vaste encyclopédie consacrée à la Grande île. Le général Gallieni, conquérant de Madagascar, fit souvent appel à la collaboration officieuse d'Alfred Grandidier dont il connaissait bien l'œuvre et qu'il tenait en très haute estime. Indirectement donc, Lantz fut associé à la connaissance de Madagascar qui précéda sa colonisation. Mais les méthodes de Lantz laissent parfois Alfred Grandidier perplexe. Dans ses *Souvenirs de voyages*, Alfred Grandidier écrit :

« Mon compagnon [Lantz], tout naturaliste qu'il était, avait une drôle de manière de comprendre l'histoire naturelle. [...] Drôle de manière de faire des collections ! En somme, pendant 6 mois de séjour sur la côte Est, Lantz n'a pas tué et empaillé moins d'un millier d'oiseaux appartenant à 50 ou 60 espèces, tandis que je me suis contenté d'une centaine, mais dont quelques-uns étaient nouveaux ou fort rares »<sup>748</sup>.

On peut y voir bien sûr des excès de la part d'Auguste Lantz, mais aussi la volonté de rentabiliser sa mission, et de répondre non seulement aux besoins de son musée, mais aussi aux demandes des musées européens avec qui il est en contact.

Lantz manifeste une activité hors du commun au service de son muséum. Il profite de ses séjours en France, comme ce fut le cas en 1869, pour y porter des collections aux divers musées avec lesquels La Réunion est en relation d'échanges<sup>749</sup>. La commission du muséum reconnaît ainsi bien volontiers que « le zèle et le dévouement de M. Lantz ne font qu'augmenter de jour en jour ainsi que son talent »<sup>750</sup>.

En 1870, il prépare pour le musée de Colmar une collection composée de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de crustacés et d'insectes de

<sup>747</sup> Académie des sciences. Notice historique sur Alfred Grandidier, membre de la section de géographie et navigation, lue dans la séance publique annuelle du 18 décembre 1922, par Alfred Lacroix.

<sup>748</sup> *Souvenirs de voyages*, Alfred Grandidier, 1865-1870, d'après son manuscrit inédit de 1916, Association Malgache d'Archéologie, 1971. Information transmise par Jehanne-Emmanuelle Monnier, doctorante à l'université de La Réunion, que nous remercions.

<sup>749</sup> ANOM, FM, SG Réunion /433/4636 Lettre du Gouverneur de La Réunion au ministre des colonies du 9 août 1869.

<sup>750</sup> ADR, 4T37 PV de la séance du 3 novembre 1871.

La Réunion et de Madagascar. En 1877, Auguste Lantz est chargé d'une mission aux Seychelles par le muséum d'Histoire naturelle de Paris. En décembre 1879, la commission félicite M. Lantz des pièces ramenées de Madagascar. On y trouve 19 mammifères dont la plupart n'existaient pas dans les collections et dont quelques-uns sont de grande valeur. Les oiseaux apportés sont au nombre de 703, parmi lesquels un grand nombre constituent des espèces nouvelles pour la science ornithologique, d'autres nouvelles pour le musée. De plus Lantz a enrichi la collection de reptiles, d'insectes et de plantes nouvelles. La valeur des objets apportés par M. Lantz peut être estimée à 8 à 10 000 francs<sup>751</sup>.

Dans un rapport du 6 avril 1878, la commission évoque encore « son infatigable dévouement » ainsi que son désintéressement. Il revient alors d'un long séjour sur les îles Saint Paul et Amsterdam, grâce auquel il dote le muséum de richesses nouvelles. La commission décide de récompenser le conservateur et sollicite l'augmentation de ses émoluments, « afin de les mettre en rapport avec ses services »<sup>752</sup>. Cette augmentation ne ferait d'ailleurs que faciliter ces excursions et ses voyages qui contribuent à la splendeur du muséum et de la richesse scientifique de la colonie.

A la fin du siècle, le muséum est passé de 10 000 à plus de 25 000 pièces : il devient un établissement sans concurrence dans les autres colonies françaises. Grâce à son muséum et à l'action dynamique de son conservateur, La Réunion participe à l'émergence de connaissances élaborées en outre-mer et transmises à la métropole.

Le muséum d'histoire naturelle a donc été une étape importante dans la reconnaissance de la valeur scientifique de La Réunion et de son espace proche. Par l'action d'hommes dévoués et énergiques, les collections se sont enrichies et ont profité à de nombreux muséums en métropole ou à l'étranger. Par ce moyen, La Réunion sortait de la logique de dépendance culturelle et devenait à son tour pourvoyeuse de connaissances pour les pays de l'hémisphère nord.

---

<sup>751</sup> ADR, 4T37, Procès-verbal de la séance du 19 décembre 1877 de la commission administrative du muséum. On peut estimer cette somme à près de 35 000 euros en 2011.

<sup>752</sup> ADR, 4T37, Procès-verbal de la séance du 6 avril 1878